CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES CAMPING PARADIS L'ARADA PARC

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site internet www.laradaparc.com ou tout autre support de communication.
Le Camping Paradis l'Arada Parc est une société de droit français au capital 3963,67€. Le siège social se situe au 88 rue de la Baratière 37360 SONZAY. Siret : 42820967000010. Vous pouvez contacter le camping par e-mail à l'adresse suivante : info@laradaparc.com ou par téléphone au : 0247247269 . La réservation d'un séjour implique l'adhésion aux conditions générales.
Le contenu du site internet a vocation à informer les clients. Certaines des prestations proposées peuvent être sujettes à modification en fonction du taux de remplissage et/ou être accessibles à certaines dates uniquement dans la saison. Les tarifs indiqués sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications et valables uniquement sur la saison en cours. La prestation aura lieu au tarif en vigueur à la date de la commande. Les offres et promotions sont non rétroactives. Les tarifs sont indiqués TTC. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif. Conformément au Code du Tourisme, le Camping Paradis L'Arada Parc se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes sur le site internet ou tout autre support de communication. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur le site internet du camping par le biais d'Erratum.

1. CONDITIONS DE RÉSERVATION

• Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et être dans la capacité juridique de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Le contractant doit obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour.

La réservation est effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation par e-mail (pensez à vérifier vos spams).

• La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

• Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

• Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Les frais annexes (personne supplémentaire, animaux domestiques, véhicule supplémentaire, etc) ne sont pas inclus au forfait de base et s'ajouteront à ce dernier. Les emplacements de camping peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes maximum (bébé inclus).

Location

• Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 12 personnes (bébé inclus) selon le type de locatifs. L'occupation du logement est strictement limitée au nombre de personnes indiqué. Le prix comprend l'accès aux infrastructures d'accueil, les consommations normales d'eau, de gaz, et d'électricité.

• Le Camping Paradis L'Arada Parc se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Groupe

• La réservation de plus de 3 hébergements par la même personne ou par des personnes différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considérée comme une réservation de groupe.

• Le camping l'Arada Parc étudie les demandes de réservation de groupe au cas par cas et se réserve le droit d'accepter ou refuser un groupe en fonction de ses motivations. Des conditions générales de vente spécifiques aux groupes vous seront communiquées et devront être acceptées.

Frais de réservation

Les frais de dossier s'élèvent à 20 € pour un locatif et pour un emplacement camping.

2.TARIFS, TAXE DE SEJOUR & ECO-PARTICIPATION

• Les prix indiqués sont valables pour la saison 2023. Les prix s'entendent en euros, TVA incluse et correspondent à l'hébergement choisi, son nombre de personnes et sa durée. Les taxes locales et suppléments éventuels ne sont pas inclus.

• Une taxe de séjour collectée pour la Communauté de Commune de Gâtine et Choisilles est à régler à votre arrivée, à la nuitée et à la personne de plus de 18 ans.

• Une éco-participation est à régler à l'arrivée, à la nuitée et à la personne de plus de 3 ans. Notre exploitation est soumise à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, …). Il s'agit donc d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation (0,25 €/pers /nuit)

3.CONDITIONS DE PAIEMENT

•En locatif, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.

DOSSIER VACAF : la réservation est uniquement possible par téléphone ou e-mail. Un formulaire spécifique vous sera adressé pour faciliter l'étude de votre dossier. Si le montant restant à charge du client est supérieur à 30% du montant total du dossier, l'acompte de 30% du total sera exigé. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping. Si le montant restant à charge du client est inférieur à 30% du montant total du dossier, le versement total restant à charge sera exigé à la réservation.

•En emplacement de camping, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation.

• Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. A moins de 10 jours, le règlement devra être effectué par carte bancaire uniquement.

4.ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le Camping Paradis L'Arada Parc informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

5. REGLEMENT DU SEJOUR

Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :

Chèque bancaire, chèque postal français, chèque vacances, mandat postal ou espèces, carte bancaire, virement bancaire national ou international

Modalités de règlement

Sur le site internet du camping

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose de manière traditionnelle comme suit :

• Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative)
• Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif . Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent. Le règlement du solde peut se faire par carte bancaire directement sur notre site internet, vous pouvez aussi nous faire parvenir un chèque ou des chèques vacances par courrier postal au minimum 35 jours avant la date d'arrivée.
• Solde du séjour lors de votre arrivée sur le camping pour les emplacements du camping.

Vous pouvez aussi valider et régler votre commande via la :

• Paiement en 3x, 4x par carte bancaire avec notre partenaire FLOA

Notre partenaire financier FLOA , propose des solutions de paiement pour vos achats de biens et/ou de services, en 3 ou en 4 échéances par carte bancaire. Ces solutions de paiement sont réservées aux particuliers (personnes physiques majeures) résidants en France, titulaires d'une carte bancaire Visa ou MasterCard possédant une date de validité correspondant à la durée du remboursement. FLOA, RCS Bordeaux 434 130 423, dont le siège social se situe Immeuble G7 – 71 Rue Lucien Faure à Bordeaux (33300) soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09 et enregistrée à l'ORIAS sous le numéro n° 07 028 160 (www.orias.fr).

FLOA se réserve le droit d'accepter ou de refuser votre demande de financement ; vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Pour en savoir plus:
http://www.floabank.fr/conditions-generales-paiement-plusieurs-fois
Nous attirons votre attention sur le fait que si vous demandez à payer votre commande de biens et/ou de service au moyen de ces solutions de paiement, vos données personnelles seront transmises à FLOA à des fins d'étude de votre demande de financement, de gestion de votre contrat de crédit et le cas échéant, de recouvrement. Pour plus d'informations:
https://www.floabank.fr/politique-confidentialite

Par courrier

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

• Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative). Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.
• Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.
• Solde du séjour lors de votre arrivée sur le camping pour les emplacements du camping.

6.ANNULATION ET MODIFICATIONS

Modification de votre réservation
• Le Client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement). Sans préjudice du fait que le paiement intégral du solde est dû avant le départ, toute modification à la demande du client est possible et peut entraîner des frais de modification. Toute demande de modifications doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve de disponibilité et d'acceptation par le Camping Paradis L'Arada Parc. Dans le cas où le contractant souhaite prolonger son séjour, le tarif en vigueur sera appliqué. Tout changement de votre fait, d'une gamme supérieure à une gamme inférieure, ne donnera lieu à aucun remboursement. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante.

• Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

• Toute demande du CLIENT de modification ou d'annulation du SÉJOUR doit être envoyé au Camping Paradis L'Arada Parc par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les délais ci- dessous mentionnés s'entendent à partir de la date de réception de ce courrier, le cachet de la poste faisant foi. L' annulation ou la modification du SÉJOUR entraînera la perception au minimum des frais suivants :
***Au-delà de 30 jours avant le début du SÉJOUR :** 30% du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite)
***Moins de 30 jours avant le début du SÉJOUR** : 100 % du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite).

DOSSIER VACAF : Nous vous recommandons vivement de souscrire l'assurance annulation. La prise en charge par les services vacaf est effective si et seulement si le séjour est effectué. En cas d'annulation, ce sont les conditions habituelles de réservation et de paiement qui s'appliqueront. Ainsi, une annulation ne donnera lieu à aucun remboursement. Et en cas d'annulation à moins de 30 jours, la totalité du montant du séjour sans prise en compte de la subvention Vacaf sera dû par le client.

Prestations non utilisées
Tout séjour interrompu, abrégé (arrivée tardive, départ anticipé), ou en cas de non présentation sur le camping d'un hébergement réservé du fait du client ne donnera lieu à aucun remboursement de ladite prestation.

Annulation du fait du Camping Paradis L'Arada Parc
En cas d'annulation du fait du Camping Parada L'Arada Parc sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

Assurance annulation

Nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation auprès de notre partenaire Valeurs assurance qui propose 2 types d'assurance annulation au choix :

	CONFORT	PREMIUM
Evènements couverts	Tout événement prévisible, indépendant de votre volonté, qui vous empêche de partir : maladie, licenciement, décès d'un proche, convocation judiciaire....	Annulation sans motif Changement d'avis peu importe le motif.
Remboursement	Pourcentage des frais d'annulation facturés par le camping	Pourcentage des frais d'annulation facturés par le camping
Modalité d'annulation	Annulation possible jusqu'au jour du départ inclus	Annulation possible jusqu'au jour du départ inclus
Justificatifs	Liste des documents à fournir (CF notice d'information)	Aucun
Maximum remboursement	5000€	5000€
Franchise	30€ pour motif médical / 20% pour autres motifs	30%
Minimum remboursement	A partir de 0€ pour motif médical/50€ pour autres motifs.	A partir de 50€

Montant de l'assurance en fonction du prix du séjour et de la garantie choisie		
Prix du séjour	**Montant de l'assurance**	**Montant de l'assurance**
<250€	17€	29€
251 à 399€	25€	39€
400 à 599€	35€	49€
600 à 799€	45€	59€
800 à 999€	59€	79€
1000 à 1399€	79€	99€
>1400€	89€	99€

7. VOTRE SÉJOUR

Arrivée

• Emplacements camping : les arrivées se font à partir de 12H00.
•Hébergements locatifs : le jour de votre arrivée, vous serez accueilli à partir de 16h30 (les horaires peuvent être modifiées en fonction de la formule choisie et seront précisés lors de la réservation) et à la remise des clefs de votre location, une caution vous sera demandée.
•Aucune clef ne sera remise sans le règlement du solde du séjour et le dépôt de caution ; après 20h sans demande préalable de votre part. Au delà de 24h, sans nouvelles de votre part, le camping pourra disposer de votre hébergement.
•Une caution de 350€ sera à régler en **carte bancaire** sur place ou de manière anticipée via notre partenaire Swikly.
•Le contenu de chaque hébergement est référencé sur un inventaire. Le camping conseille vivement au client de le vérifier afin d'éviter tout litige le jour du départ.
•Une prestation « choix de l'hébergement » est facturé au prix de 15€ si elle est possible en cas choix précis ou de critères très préférentiels (côte à côte, ombragé et proche des sanitaires...)

Pendant votre séjour

Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping et de la piscine. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Le non-respect du règlement pourra faire l'objet d'une expulsion sans dédommagement ni remboursement. Pour rappel, les shorts, bermudas et burkinis sont interdits à la piscine. La caution pourra également être retenue en cas de nuisances sonores avérées (après avertissement).

Le camping ne pourra être tenu responsable des nuisances qui viendraient perturber votre séjour (coupures d'électricité, eau, téléphone, travaux...) Les clients seront informés de ces éventuelles nuisances à la seule condition que le camping paradis l'Arada Parc en soit lui-même informé.

Départ

• Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré, restera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. Voir la page annexe concernant les modalités de retenue de la caution.

•La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

• Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur de 35€ à 145€ TTC selon l'hébergement sera déduit de la caution.

• Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

8. VISITEURS

Les visiteurs sont admis dans l'enceinte du camping après s'être présenté à la réception du camping et avoir réglé la redevance visiteur. Les voitures et animaux des visiteurs sont interdits dans le camping. Les visiteurs auront accès aux infrastructures du camping. Tout visiteur non déclaré sera exclu du site et fera l'objet d'une amende forfaitaire.

9. ANIMAUX

Les animaux sont acceptés (exceptés les chiens de la 1ère et 2ème catégorie) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence et leurs besoins doivent être ramassés. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour. Ils ne doivent en aucun cas rester seuls sur l'emplacement, dans un hébergement ou dans une voiture.

10. IMAGE

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le Camping Paradis L'Arada Parc à utiliser des photographies et/ou films qui pourraient être pris au cours de votre séjour pour les besoins de communication du groupe Camping Paradis. Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous.
Tout vacancier refusant d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part au Camping Paradis l'Arada Parc préalablement et par écrit. Vous autorisez également leur diffusion, leur publication et leur commercialisation sur tout type de supports susceptibles d'être utilisés.

11. LITIGE

•Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au Camping Paradis L'Arada Parc.
•Conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation CM2C dont nous relevons par voie électronique : https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php ou par voie postale : Centre de Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice – 14 rue Saint Jean – 75017 PARIS.

13. RESPONSABILITÉ du Camping Paradis L'Arada Parc

Le client reconnaît expressément que le Camping Paradis L'Arada Parc ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet du Camping Paradis l'Arada Parc sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

14. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Camping Paradis L'Arada Parc comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par le Camping Paradis l'Arada Parc, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de «CAMPING PARADIS » en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante : Camping Paradis L'Arada Parc – 88 rue de la Baratière – 37360 SONZAY en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.

ANNEXE CAUTION

Désormais, l'état des lieux se fera post-séjour. Le montant de la caution est fixé à 350€ pour prévenir les dégradations éventuelles et le manque de propreté au départ.

La caution doit être faite avant votre arrivée ou sur place par Carte bancaire 100% sécurisé (NOUS N'ACCEPTONS PLUS DE CHEQUE NI D'ESPECES POUR LES CAUTIONS !)

SOLUTION 1

->Via téléphone au 0247247269 ou sur place avec le système Payline/PLBS

- Nous saisissons votre numéro de carte bancaire et vous êtes notifiés par le système de sécurité bancaire pour validation (prévoyez votre outil de vérification à proximité : appli smartphone ou autre)
- Aucun frais
- Pré-autorisation impactant le plafond de votre carte bancaire

SOLUTION 2

->Via notre partenaire Swikly https://swik.link/2mjGQA4

- En saisissant votre numéro de carte bancaire
- N'impacte pas le plafond de carte bancaire
- Service de médiation et arbitrage impartial en cas de problème
- Etat des lieux d'arrivée/départ sur cette plateforme pour un meilleur suivi
- Frais de 3,75€ à votre charge

MODALITES DE RETENUE DE LA CAUTION

La caution pourra être retenue en cas de **casse éventuelle** ou de restitution de l'hébergement dans un état de **propreté** non acceptable.

Caution Ménage

La retenue pour un ménage non effectué pourra être de 35 à 145€ selon le temps nécessaire pour une remise en état par notre équipe de ménage et selon le type d'hébergement.

Caution Casse

L'inventaire complet vous sera envoyé par email avant votre arrivée, il est également affiché dans l'hébergement. Le camping conseille vivement au client de le vérifier afin d'éviter tout litige par la suite. La retenue pour casse éventuelle ou disparition d'équipements :

-Vaisselle : de 1 à 5€

-Electroménager : prix de remplacement

-Dégradation : prix des réparations à effectuer.

Dans le cas où la caution ne couvrirait pas les coûts de réparation suite à un constat de dégradation éventuelle, une facture des réparations à effectuer vous sera adressée. Nous vous rappelons qu'une assurance responsabilité civile avec extension camping/location doit être souscrite. Ex : baie vitrée cassée !